

Bureau du Conseil communal d'Arzier-Le Muids



Procès-verbal de la
séance ordinaire du
Conseil Communal d'Arzier-Le Muids
du 23 mars 2026

.....	1
1. Appel	3
2. Approbation de l'ordre du jour	3
3. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 08.12.2025	3
4. Communications du Bureau	3
5. Communications de la Municipalité	3
6. Communications des délégué-e-s auprès des associations intercommunales	6
7. Préavis 01/2026 – Demande de crédit de CHF 1'485'000.– TTC pour la création d'une interconnexion en eau potable entre les Communes d'Arzier Le Muids et Bassins	6
8. Préavis 02/2026 - Demande de crédit de CHF 52'500.– TTC pour la réhabilitation partielle de la toiture de l'auberge communale	6
9. Divers et propositions individuelles	7
10. Annonce des préavis futurs	7

Le **Président**, M. **Christophe PATARIN** souhaite la bienvenue aux Conseillers communaux, à M^{me} la **Syndique**, à Messieurs les **Municipaux**, pour ce Conseil communal d'Arzier-Le Muids du 23 mars 2026.

1. Appel

La **Secrétaire** procède à l'appel : 46 conseillers sont présents, 11 sont excusés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement. Le **Président** ouvre donc la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le **Président** demande s'il y a des commentaires ou des modifications. M^{me} la **Syndique** annonce retirer le préavis n°1/2026 de l'ordre du jour.

L'ordre du jour modifié **est accepté à l'unanimité** (45 OUI)

3. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 08.12.2025

Le **Président** demande s'il y a des commentaires ou des modifications. Le **Président** indique que la date de l'assermentation est à modifier, elle sera le 03.06.2026 et non le 02.06.2026. Une modification de la Municipalité a été corrigée. Le PV sera corrigé.

Le Procès-verbal du 08.12.2025 **est adopté** (41 OUI, 4 abstentions)

4. Communications du Bureau

Le **Président** annonce que durant le dimanche 08.03.2026 le dépouillement s'est bien passé, avec 66% de participation, donc 1146 enveloppes de votes Suisses et 125 enveloppes d'étrangers. Les votations fédérales se sont terminées à 12h44 et à 13h15 pour le dépouillement de l'élection au Conseil d'État et les résultats finaux pour les élections communales ont été communiqué à 17h00. Les bulletins communaux ont été longs et fastidieux à insérer sur Votelec.

Élections communales : Il félicite les élus du 1^{er} tour au sein de la Municipalité M. **Nicolas VOUT**, M. **Frédéric GUILLOUD** et M. **Philippe DIEFFENBACHER**, ainsi que les 55 conseillers de la liste initiale. Étant donné l'élection de M. **Nicolas VOUT** et M. **Philippe DIEFFENBACHER** nous perdons deux membres au Conseil communal, ils ont démissionné (lettre à disposition) ce qui signifie qu'il reste deux sièges pour le Conseil communal au second tour, ainsi que 18 suppléants. Lors de la clôture du dépôt de liste du 10.03.2026 seulement huit candidats se sont inscrits, donc nous aurons maximum six suppléants pour commencer la nouvelle législature. Il indique les prochaines échéances :

29.03.2026 2^e tour des élections - 26.04.2026 élection à la Syndicature - 17.05.2026 2^e tour si nécessaire pour la Syndicature.

5. Communications de la Municipalité

Le **Président** donne la parole à la **Syndique**, M^{me} **Louise SCHWEIZER**.

Concernant le personnel communal : Le nouveau garde forestier, M. **GOUNNEAUD** débutera le 01.04.2026 à 80% durant les trois premiers mois et M. **MOSER** continuera jusqu'au 30.06.2026 à 20% afin d'assurer une transition convenable. M. **Alain GHILARDINI** quittera également son poste au 30.06.2026. La Municipalité le remerciera au prochain Conseil puisqu'il est absent ce soir.

Annulation du Chauffage à distance à Le Muids, car la société LAZUR demandait la gratuité du local de la chaufferie qui aurait dû être construit à Le Muids et estimé à CHF 430'000. Cette étude arrive tardivement, car Le Muids s'est déjà bien équipé en pompe à chaleur, ne permettant plus la rentabilité de ce projet.

Gare : Suite à la mise à l'enquête de la gare de Le Muids, opposition de la Municipalité au sein de l'OFP car le projet ne s'intégrait pas dans le paysage. Après différents retours, la Municipalité a pu signer une convention avec le NStCM qui permettrait de lever l'opposition en demandant une végétalisation.

Le Bix n'ouvrira pas à la rentrée 2026 mais plutôt en automne 2026. Une pétition de parents qui circule pour s'opposer au transfert des élèves de 5-6P dans ce bâtiment. Cette opposition repose sur les éléments suivants : le risque accru de sécurité, car la gare de Le Muids n'est pas encore adaptée. La dégradation de la qualité de vie des enfants avec un aménagement du temps des déplacements. Des contraintes logistiques majeures pour les parents et des coûts financiers importants au niveau des Péditrains. Impact environnemental des parents, qui mèneront leur enfant en voiture. Il s'agit plutôt des parents des enfants de Trélex et La Cure, les deux trajets les plus éloignés, mais la pétition n'était pas suivie des signatures donc pas moyen d'affirmer si des parents d'Arzier-Le Muids ressentent ces mêmes problématiques. Une séance d'information a eu lieu en janvier et l'AISGE n'avait pas toutes les réponses à fournir aux questions des parents, ce qui a renforcé leurs craintes, une nouvelle séance d'information est prévue le 30.04.2026 à 18h30 à Trélex.

Manifestations :

01.04.2026 : Guichet du Réseau Santé la Côte: Le Dossier Électronique du Patient (DEP), sur inscription uniquement à la salle du Conseil communal à Arzier, de 13h30 à 17h00.

01.04.2026 Les comptes de printemps à la bibliothèque à 14h00

24.04.2026 Réception des nouveaux habitants et des jeunes de 18 ans à 19h00 au CCS

11.05.2026 Conseil communal

M. **Nicolas RAY** annonce :

Journée Coup de balai : nettoyage autour du CCS jusqu'à la gare de Bassins avec la participation d'une trentaine de personnes qui sont venues nettoyer.

Les panneaux explicatifs de la déchetterie vont prochainement être changés contre un modèle standard coloré dans tout le Canton.

Fiche PECC (fonds énergétique climat), un règlement sur le fonds énergétique. Prendre une taxe sur la consommation électrique des ménages, puis affecter cette taxe à des actions en faveur de la biodiversité ou des énergies renouvelables. Ce projet est prêt, mais sera sous la gouverne de la future Municipalité.

M. **Denis BERGER** a distribué un flyer sur le frelon asiatique. Un fonds de soutien a été créé par la Municipalité pour l'élimination des nids à domicile par un spécialiste.

Cimetière du retard pour la désaffectation à Le Muids, suite à des recours de famille.

Place de jeu : les travaux seront durant les vacances scolaires, avec une installation d'une borne à eau demandée par les conseillers et des réparations.

La pose des gradins est mise à l'enquête : le terme gradin fait craindre de recevoir de grandes manifestations sportives. Il aurait été souhaitable de préciser le terme par « des bancs », pour éviter les craintes et oppositions.

Urbanisme : un nouveau logiciel pour traiter les parcelles des propriétaires, utile pour la police des constructions et ses demandes privées et spécifiques.

M. Frédéric GUILLOUD annonce :

Travaux : sur le chemin des Pins, travaux de réfection du goudron qui commenceront le 30.03.2026 et jusqu'au 15.04.2026. Route cantonale devant le Denner, pour élargir la route et refaire le revêtement et l'enrobé prévus le 27.03.2026 mais avec les prévisions météorologiques ils devront être reportés, car il faut un minimum de 15 degrés pour poser le dernier enrobé. Au Bochet, les travaux ont débutés ce matin et pour trois semaines.

Eaudici : les travaux de forage à la Cézille et au Bois de Chêne ont pu reprendre. Les travaux de réfection de la cuve du Montant avancent bien, la 2^e réservoir est terminé et une cuve d'eau brute reste à terminer, suite à des problèmes de mauvais choix de béton.

Il s'excuse de la communication autour de cette interconnexion concernant son préavis 01/2026 auprès du Syndic et de la Commune de Bassins, de ses collègues et des membres des commissions.

M. Philippe ESSEIVA annonce :

Bâtiments communaux : M. **BRIAND**, chef de service des bâtiments, a entrepris une visite de tous les locaux de la Commune. Il relève que pour :

- le CCS est non conforme en certains points et spécialement pour la zone de la scène. Il a mandaté un audit de sécurité en accord avec la Municipalité. Le rapport de l'audit datant du 09.03.2026 démontre une vingtaine de points à remettre aux normes. Les mesures à prendre sont en trois catégories :

- Les mesures urgentes et obligatoires
- Les mesures obligatoires
- Les mesures souhaitables

Une partie des mesures en général est gérable en direct par les employés des bâtiments. Une partie des mesures est intégrée au budget et une autre partie sera demandée par un complément au budget de fonctionnement. Une partie des mesures devra être intégrée lors du projet de rénovation du bâtiment, l'estimation des montants est en cours et une offre interne parviendra à la Municipalité prochainement. Des entreprises externes ont été contactées pour des demandes d'offres.

Construction du Bix : les travaux de gros œuvre sont terminés. La pose des fenêtres est en cours et le second œuvre avance bien. Les travaux du parking vont débiter, l'agrandissement de la route cantonale avec la création de la présélection débutera début mi-avril. Comme annoncé dans le dernier Conseil de l'année 2025 une importante arrivée d'eau a engendré un soulèvement du radier. Le rapport des mandataires concernant ce sinistre a été transmis aux assurances suite à cette inondation du début novembre pour déterminer les responsabilités. Le retard engendré par cette inondation et les travaux de réparations a repoussé la date de rentrée dans le bâtiment. À ce stade le montant du devis général est respecté. La DGIP a décidé d'accorder à la Commune une aide financière en prenant à sa charge la post-fouille de travaux archéologiques pour CHF 110'855.

6. Communications des délégué-e-s auprès des associations intercommunales

APEC : Le délégué M. **Christian BRUGGER** absent ce soir, mais a annoncé que les premières pierres de la nouvelle STEP ont été posées. L'avancement des travaux est disponible sur le site www.apec-gland.ch sous une rubrique « news ».

AISGE : La déléguée M^{me} **Jacqueline BURBIDGE** annonce avoir participé au CI du 10.12.2025 sont présents : 9 membres du CODIR et 15 membres du CI. Assermentation de M. **Grégory FAVRE** de Genolier, qui remplace M **André DARMON**. La prochaine séance du CIAISGE aura lieu le 29.04.2026 à Givrins. La soirée de l'assermentation de l'AISGE par la Préfecture sera le 29 juin 2026. M. **Frédéric GUILLOUD** annonce que l'ouverture du Bix 1 ne sera pas possible en août 2026. (Une importante inondation due aux intempéries du 01-02.11.2025 et un incendie à la menuiserie en charge de la réalisation des fenêtres le 05.11.2025.) Présentation de M. **Simon LAGGER**, Directeur EPSGE, (enclassement et organisation du Bix 1). En résumé, les 5-6H de nos cinq communes seront regroupés au Bix 1. Pour rappel, au Bix il y aura 14 salles de classes, 5 salles de dégagement modulables, des salles spéciales, 3 salles d'EPH, des locaux administratifs, une médiathèque, une UAPE et un réfectoire. La phase 2, celle de la construction du Bix 2, avec plus de salles de classe et un restaurant scolaire, entre autres, est déjà en discussion. Une lettre, signé par des parents, principalement de Trélex, mais aussi de Givrins et Genolier, a été présentée. Ces parents souhaiteraient attirer l'attention sur leurs préoccupations concernant l'enclassement des 5-6H au Bix 1.
Préavis 05-2025 – Relatif au Budget AISGE 2026 version MCH2 avec annexe est accepté à l'unanimité avec 15 oui. Préavis 06-2025 – Relatif à une demande de crédit complémentaire sur le BU2025 est accepté avec 12 oui, 0 non et 3 abstentions.

Conseil Régional : Le délégué M. **Christian BRUGGER** absent ce soir, mais a annoncé que le Lapin Blanc, Télé Dôle est presque terminé ; des précisions sont disponibles sur le site.

RAT : Le délégué M. **Jean FLACH** n'a pas de communication.

SDIS Nyon-Dôle : Le délégué M. **François ESSELBORN** a participé à la séance du 21.01.2026. Il participera à la séance du 24.03.2026 ainsi qu'au prochain CI du 28.04.2026.

ORPCi : Le délégué M. **François ESSELBORN** a participé à la séance du 12.02.2026 et à la séance du 12.03.2026 et participera au CI à Gilly le 25.03.2026.

~~**7. Préavis 01/2026 – Demande de crédit de CHF 1'485'000.– TTC pour la création d'une interconnexion en eau potable entre les Communes d'Arzier Le Muids et Bassins**~~

8. Préavis 02/2026 - Demande de crédit de CHF 52'500.– TTC pour la réhabilitation partielle de la toiture de l'auberge communale

Le **Président** donne la parole à la Municipalité. Pas de communication.

Lecture des conclusions du rapport de la commission ad'hoc par M. **Jean FLACH**. La commission propose d'accepter le préavis 02/2026.

Lecture des conclusions du rapport de la commission des finances par M. **Francois ESSELBORN**. La commission propose d'accepter le préavis 02/2026.

Le **Président** ouvre la discussion pour l'Assemblée.

M^{me} **Ana HUBSCHER** demande si la commission des finances a étudié les risques ? Les charges financières sont estimées à CHF 525 par an et elle demande sur combien d'années sera remboursé cet emprunt ? M. **Francois ESSELBORN** indique que ces réponses sont dans le préavis et la COFIN n'a pas souhaité tout répéter. M. **Pascal VOUTAT** ancien membre de la COFIN se demande si pendant 10 ans la COFIN a toujours fait faux ses rapports ? Y a-t-il des règles de ce que la COFIN doit mentionner dans son rapport, selon lui les règles sont : les risques liés, la durée d'amortissement et par quel financement, ce rapport est un peu léger et laisse des doutes et des incertitudes. Le **Président** rejoint M. **Pascal VOUTAT** les règles indiquées doivent figurer dans le rapport.

M. **Philippe ESSEIVA** répond que le montant sera pris sur la trésorerie et non sur l'emprunt et les CHF 525 correspond à un amortissement.

Le **Président** clôt la discussion pour l'Assemblée.

Nous passons au vote.

Le préavis 02/2026 est accepté (41 OUI, 5 abstentions)
--

9. Divers et propositions individuelles

Un conseiller demande que les convocations avec leur annexe de travail de commission ne soient pas visibles avec les numéros de téléphone sur le site de la Commune. La Municipalité prend note et transférera le message à qui de droit.

M^{me} **Ana HUBSCHER** avait pu lire dans le dernier PV, lorsqu'elle avait demandé des nouvelles pour le Cube de verre, que la Municipalité avait répondu rien de nouveau. À sa grande surprise une semaine plus tard le propriétaire était sur les lieux et elle demande pourquoi la Municipalité n'a pas annoncé la vente ? La **Syndique** indique qu'en tant que créancier nous serons prévenus, seulement si la Commune peut percevoir de l'argent. La vente de ce bâtiment relève de la sphère privée et pour l'instant la Commune n'a reçu aucun centime de cette vente.

M. **Francois ESSELBORN** reprend l'annonce des travaux sur le chemin des pins qui sont déjà en cours, mais M. **Frédéric GUILLOUD** précise que c'est la Romande Energie et Swisscom qui sont en train d'effectuer les travaux.

M. **Mathieu RUCHAT** demande concernant le feu devant le Denner à quoi sert-il depuis un mois ? M. **Frédéric GUILLOUD** avoue que les feux ont été posés en vitesse quand il faisait froid et le chasse-neige a certainement fait des dégâts sur les câbles. L'étude des responsabilités doit être établie et ceci a pris du temps.

10. Annonce des préavis futurs

M^{me} **Louise SCHWEIZER** annonce les préavis futurs de la séance du Conseil communal du 11.05.2026:

- Crédit de rénovation énergétique du CCS

- Crédit de réalisation du Vermeilley
- Credit complémentaire pour la réfection de la route de la Joy
- Demande de crédit pour l'eau claire, eau sous pression et eaux usées du chemin de la Grange
- Demande de crédit d'eau claire sous le passage à niveau du NStCM du chemin de la Pétolière
- Le Préavis renvoyé de ce soir
- Renaturation du ruisseau du Bix
- DDP du Bix et l'acte de vente du Bix

Le **Président** indique que lors de l'Assermentation le vote électronique sera de mise.
Il clôt la séance en remerciant chacune et chacun de leur présence.

La séance est levée à 21h05.

Le Président
Christophe PATARIN

La Secrétaire
Valérie ZEENDER